



MON VILLAGE

Juillet 2018

EDITORIAL

SOMMAIRE

Page 3: BUDGET

Page 4 et 45 CHANTIER-PATRIMOINE CASE-CURSUS

Page 6 : URBANISME

Page 7 : COMPTEUR LINKY et FORMATION

Page 8 : SIVOS et RELAI ASSISTANTE MATERNELLE

Page 9 : TRAVAUX REALISES

Page 10 : NOUVEAU PERIMETRE DE L'AGGLOMERATION SEINE-EURE

Page 11 : VIE ASSOCIATIVE

Page 12 : VIVRE ENSEMBLE

Page 13 : SECRETARIAT et ETAT CIVIL

Page 14 : VACANCES D'ÉTÉ

Page 15 : ALIMENTATION BIO

Page 16 : AIDE AUX AIDANTS

Page 17 : ECHOS DES ANIMATIONS

Page 18 : REVUE DE PRESSE

Page 19 : C'EST L'ÉTÉ UN PEU DE DETENTE

Page 20 : PAROLE DE SURTAUVILLAIS

C'est avec plaisir que l'équipe municipale vous adresse ce nouveau bulletin.

La situation financière stabilisée demeure toutefois fragilisée par des mesures gouvernementales dont malheureusement nous n'avons pas encore pu mesurer toutes les répercussions sur la pérennité budgétaires de nos petites collectivités.

Fort du soutien de nos partenaires, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et le Département, nous avons malgré tout pu maintenir les opérations de rénovation du patrimoine communal et d'entretien routier.

Confrontée à une baisse de ses effectifs depuis 4 ans, notre école subit la décision de l'Education Nationale de fermer une des quatre classes.

Profitant de cette décision, le SIVOS et la mairie, procéderont conjointement à l'adaptation des conditions humaines et matérielles pour offrir un cadre d'enseignement optimal pour nos enfants.

Se projetant dans l'avenir pour tendre à inverser cette évolution d'effectif, l'équipe municipale a œuvré avec succès pour que la commune accueille les activités itinérantes du Relai des Assistantes Maternelles proposées par le service jeunesse de la ville de Louviers pour six communes du plateau.

Par ailleurs, nos actions portent également sur l'ouverture à l'urbanisation, cela se traduit par une projection d'une quinzaine de constructions dans les deux ans à venir.

Afin de proposer aux futurs habitants mais également à nous tous d'avoir accès aux nouvelles technologies, les travaux liés au haut débit avancent conformément à la programmation d'Eure Normandie Numérique. La montée en puissance devrait être opérationnelle au cours du 4ème trimestre.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, les membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter un excellent été.

Le Maire

Hervé PICARD

Horaires de la mairie: Mardi 15h00-19h00, Jeudi 15h00-19h00, Vendredi 09h30-11h00

Publication réalisée et diffusée par la Mairie de Surtauville, Ne pas jeter sur la voie publique

Adresse postale : 22 route d'Elbeuf 27400 SURTAUVILLE -Mail : surtauville@wanadoo.fr,

BUDGET

BUDGET PRIMITIF 2018					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES			RECETTES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (combustibles, carburants, maintenance éclairage public, taxe foncière, vêtements de travail, télécommunications, frais postaux..)	47 543.62	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	639.00
012	CHARGES DE PERSONNEL (salaires et charges)	50 000.00	70	PRODUITS DIVERS DES SERVICES & VENTES (concession cimetière, mise à disposition personnel, redevances taxe d'ordures ménagères)	560.00
014	Atténuation de produits	8 000.00	73	IMPOTS ET TAXES (impôts locaux, dotation solidarité, fonds de péréquation)	117 742.00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 639.75	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (Dotation de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, ...)	48 997.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 108.62	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (revenus des immeubles)	12 2226.00
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE (participations SDIS,SIVOS, Syndicat des Gymnases, Indemnités, Subventions associations et CCAS)	99 433.59	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (remboursement sinistre assurance)	10 752.00
66	CHARGES FINANCIERES (remboursement intérêts d'emprunts)	4 515.01			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (remboursement annulation location de salle)	200.00			
				SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	190 916.00
				R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	25 524.59
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	216 440.59		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	216 440.59
SECTION D'INVESTISSEMENT					
	DEPENSES			RECETTES	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	639.00	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 108.62
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (remboursement capital emprunts)	24 262.60	10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES (reversement FCTVA)	287.00
20	IMMOBILISATIONS INCORP.(frais de notaire et géomètre)	1 500.00	13	SUBVENTIONS D'INVESTIS. (fonds concours CASE, réserves parlementaires)	26 487.64
21	IMMOBILISATIONS CORPO. (acquisition terrain, tracteur tondeuse, bouche incendie, logiciel cimetière, petits matériels ...)	75 064.94			
23	IMMOBILIS. EN COURS (rénovation bâtiments, tableau d'affichage)	3 500.00			
				SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	29 883.26
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	75 083.28
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	104 966.54		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 966.54

TARIFS COMMUNAUX

Salle des fêtes week-end habitant de la commune 250 €00 et vaisselle gratuite

Salle des fêtes week-end hors commune 450 € 00 + vaisselle 1 € 80 le couvert

Nettoyage sépulture 50 €00/ an (deux passages)

Concessions caveau trentenaire 180 € 00, cinquantenaire 210 € 00

Concessions caveau urne 15 ans 150 € 00 et trentenaire 180 € 00

Chantier Patrimoine CASE-CURSUS-COMMUNE

CURSUS

ENTREPRISE
SOCIALE
APPRENANTE

Au titre de la volonté communale de préserver le patrimoine, nous pourrions dire que c'est déjà une vieille histoire au regard de notre intégration au sein de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. En effet le premier chantier remonte à 2005 où CURSUS s'appelait



Les Compagnons du Patrimoine.

A cette époque la rénovation des murs d'enceinte et extérieurs de l'église, ainsi que du monument aux morts et du calvaire, avaient été portés par la municipalité, financés par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et réalisés par les Compagnons du Patrimoine.

Pour cette première opération, sollicitées par les élus, la paroisse notre Dame des bois de Canappeville et l'association le Souvenir Français avaient répondu favorablement à la demande de soutien en apportant respectivement une contribution financière.

Treize ans plus tard, nous nous apprêtons à achever une quatrième opération, ceux sont plus de **100 000 €** qui auront été mobilisés conjointement par la CASE et la commune à la rénovation et la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'à la réinsertion sociale de personnes.



Pour l'anecdote, il n'y a pas que les collectivités qui sont fidèles au dispositif, le personnel associatif l'est aussi.



Preuve en est, en recherchant dans les archives photos, on a pu constater que sur l'une d'entre elle prise en 2005 nous notons déjà la présence d'un certain M DAH-MANI, Personne qui officie aujourd'hui en tant que chef de chantier sur ce site. Nous ne pouvons que nous réjouir du réel intérêt du caractère social de ces chantiers.

Revenons au programme 2018, après presque un an de préparations et négociations, c'est avec plaisir que le Conseil Municipal a vu le 16 avril dernier le démarrage de l'opération pour une période de 3 mois. Comme il en a déjà été fait mention dans les diverses publications municipales, au titre de cet exercice la commune s'est vue retenir par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure 4 dossiers pour un montant total de **43 920 €** dont seulement **3 066 €** à la charge de la commune correspondant à la fourniture des matériaux.

Ont donc été traités :

- la croix située à l'intersection des routes de Pont de l'Arche et de Le Neubourg a subi un bon nettoyage,
- la croix du cimetière endommagée courant 2015 a été réparée,
- les piliers du porche de l'église, sur recommandation des services des Architectes des Bâtiments de France, ont été très succinctement rejointoyés,
- les murs extérieurs de la mairie ont été rejointoyés, le faitage en zinc refait à neuf, le paratonnerre a été rénové, une ancienne fenêtre désaffectée depuis des décennies a été maçonnée en brique de pays.

La presse locale s'est faite écho de la réussite de ces travaux.

Profitant de la présence des échafaudages, notre employé communal a installé un nouveau porte drapeau, posé des protections sur les fils électriques extérieurs et rénové la porte d'accès au grenier de l'ancienne salle de conseil.

Chantier Patrimoine CASE-CURSUS-COMMUNE



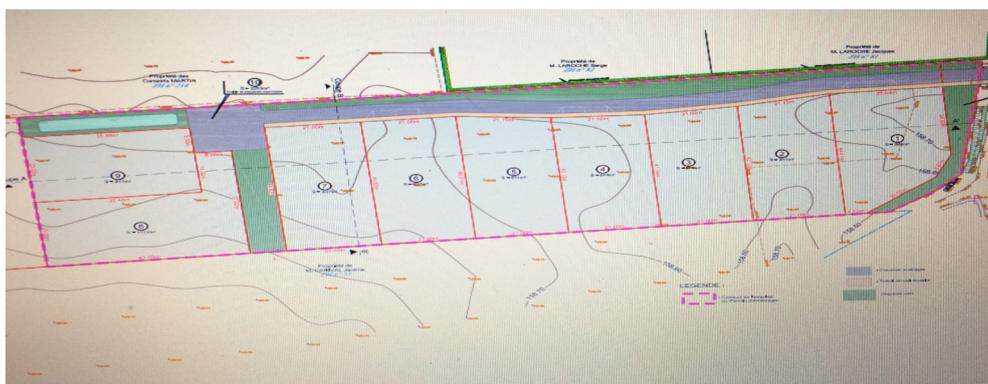
La réalisation de ces chantiers n'aurait pas pu se faire sans l'action du Conseil Municipal, le soutien et l'accompagnement de la Commission Patrimoine de la CASE et de Mme Delphine BUTELET sa chargée de mission, des recommandations de Mme France POULAIN, Architecte des Bâtiments de France et de son adjoint M WAZYLYZYN. Un grand merci à tous, ainsi qu'à Jessy, Alain, Cédric, Gilles, Grégory, Jimmy, Jean-Baptiste, Morgan, Olivier, Patrick, Sébastien, Steeve et Zoubir qui ont œuvré quotidiennement durant 3 mois sur ces chantiers.



La Municipalité tient à remercier M Joel PINGUE pour le don de 220 briques locales qui a permis d'approvisionner le

Urbanisme

Ces deux dernières années, nous avons observé une certaine reprise de la construction au niveau national. Surtauville n'échappe pas à cette reprise. En effet après avoir délivré en 2017 cinq permis de construire pour des maisons individuelles, au cours de ce premier semestre 2018, de nouveaux projets ont abouti dont l'arrêté de permis d'aménager rendu le 27 avril au profit de la société CENTERRES porteuse du projet. Ces derniers temps vous avez certainement vu fleurir quelques panneaux informant d'une offre de lots à bâtir. Concrètement en raison des délais administratifs et de la période de congés à venir, les travaux de viabilisation ne devraient pas démarrer avant le mois de septembre. Au total se sont 9 maisons individuelles qui vont sortir de terre.



Plan des parcelles

Lotissement situé à proximité du chemin des Forrières.

Focus dépôt demande d'urbanisme

Aux regards des petites et récurrentes difficultés rencontrées dans l'instruction de vos demandes d'urbanisme, il nous paraît opportun de rappeler quelques conseils.

⇒Préalablement au dépôt de vos demandes, nous vous invitons à prendre attache auprès soit des services instructeurs de la CASE, soit de l'architecte conseil à la maison de la rénovation afin de vous assurer que votre projet est bien compatible avec le PLU communal

⇒Pour mémoire par délibération municipale n°11-18 datée du 19 février 2013 il est rendu nécessaire de solliciter une autorisation pour l'édification de clôture en limite de parcelle et ce quelque soit la zone du PLU (U, AU ou A). Pour tout chantier, il vous est donc demandé de renseigner le cerfa n° 13703*06 et de le déposer en mairie. Il est également utile de se renseigner préalablement à la commande des matériaux ou travaux car les types de matériaux y sont quelques peu restreints.

Il est éventuellement moins frustrant d'être contraint de corriger en amont son projet que de se voir rejeté celui-ci.



Arrivée compteur LINKY



Suite à un entretien avec les responsables de la société ENEDIS, nous tenions à vous informer du déploiement courant septembre sur la commune du nouveau compteur dit LINKY.

Au regard des échos médiatiques sur cette évolution technologique, notre interlocutrice au sein d'ENEDIS nous a précisé que l'entreprise mandatée pour la pose du compteur se devait d'informer les clients préalablement à son passage.

Au titre des abonnés à ENEDIS, sous réserve de demande particulière de ceux-ci, cette intervention est GRATUITE pour un remplacement de l'équipement au même endroit.

En cas de travaux supplémentaires, avec votre accord le sous-traitant doit aviser préalablement ENEDIS avant de les engager.

Si vous avez une quelconque interrogation sur la pose de ce nouveau compteur, nous vous invitons à venir nous en faire part en mairie. Nous aurons l'occasion de vous remettre de la documentation à ce sujet.

Formation



Débutée fin 2017, la formation dite de Geste de Premiers Secours s'est achevée mi janvier.

Assidus aux quatre sessions de formation dispensées bénévolement le samedi matin par Maxime LADIRAY, conseiller municipal, nos six stagiaires ont reçu le 23 janvier leur attestation de secourisme. Pour mémoire, trois bénévoles du tissu associatif, un agent du SIVOS et nos deux employés communaux ont bénéficié de cette formation.

A l'initiative de la mairie de Surtauville, le 24 avril une formation sur le thème des travaux en hauteur a été dispensée par la société APAVE. Les communes de La Haye Malherbe, Terres de Bord et Vraiville intéressées par cette action ont inscrit 5 agents.

Outre le fait de former en commun le personnel technique, cette mutualisation de formation a permis de limiter la dépense de 480 € par agent à 80 €.

Le 29 juin, cette fois Fabienne et Stéphane ont suivi une session d'information dispensée à Evreux par l'Union des Maires de l'Eure sur le thème de la gestion des espaces publics.



SIVOS

A ce jour l'effectif prévu à la rentrée de septembre 2018 est de 74 élèves répartis sur les maternelles, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Pour mémoire, suite de la décision de fermeture d'une classe au sein du groupe scolaire Claude Poiret émise le 24 janvier 18 et confirmée le 22 mars par le Directeur Départemental de l'Education Nationale, la structure enseignante devra donc être repartie à la rentrée 2018-2019 en 3 classes.

Dans le cadre des possibilités de mouvements des personnels internes à l'Education Nationale, l'équipe enseignante actuelle a souhaité enrichir et poursuivre sa carrière professionnelle au sein de nouveaux établissements. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Fort de ces évolutions, l'affectation des locaux en sera redéfini.

L'actuel bâtiment affecté à la garderie qui est très énergivore, sera désaffecté à la rentrée.

La pièce attenante à la mairie accueillera la garderie et la salle de sieste.

Du point de vue corps enseignant, Mme HAREL future directrice et Mmes GONZALES et SANDEZ sont venues se présenter et organiser la rentrée scolaire 2018-2019.

La répartition des classes se décline comme suit :

Mme GONZALES en charge des maternelles (29 élèves)

Mme HAREL en charge des CE1 et CE2 (24 élèves)

Mme SANDEZ en charge des CP, CM1 et CM2 (21 élèves)



Relai Assistante Maternelle



Par délibération du 29 mai, les élus municipaux ont décidé d'inscrire la commune dans le dispositif d'animation des assistantes maternelles de son territoire ainsi que celles environnantes proposé par la ville de Louviers.

Cette décision prise à la suite d'une petite année de négociations, permet ainsi de bénéficier d'une offre de service datant d'environ 20 ans.

Notre commune a fait plus que rattraper son retard, puisqu'elle a été retenue pour accueillir les ateliers proposés aux assistantes maternelles de Crasville, La Haye le Comte, La Haye Malherbe, Quatremare, Surville et Surtauville en mettant gracieusement à disposition un local.

Ainsi le 07 juin, reparties en deux groupes, huit assistantes maternelles accompagnées de 18 très jeunes enfants étaient présentes pour participer au premier atelier. Ouverts à toute assistante maternelle adhérente au Relai Assistante Maternelle, ces ateliers auront lieu au rythme d'un par quinzaine à partir de la rentrée 2018. Source d'échange entre professionnels, les animatrices de ces ateliers apporteront conseils aux assistantes, le tout ponctués de jeux d'éveil pour les bambins.

Un air de vacances était présent lors du dernier atelier le 03 juillet. La reprise de ce dispositif est prévue début octobre.



Travaux réalisés

Dans la continuité de l'année écoulée, des divers travaux ont ponctué la vie communale.

Suite à délibération, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure a lancé deux opérations.



- ◆ Route de Louviers, au titre de la sécurité dans la distribution de l'électricité, il a été procédé au remplacement des anciens fils nus par des fils torsadés.

- ◆ Route de Venon et Place Marcel PICARD, renforcement de l'éclairage public par la pose de candélabres.

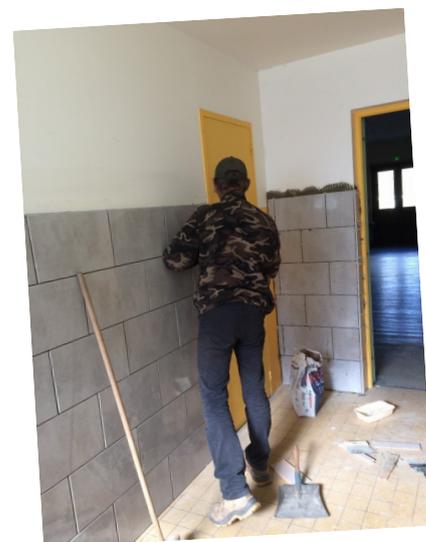
L'entreprise BOUYGUES Energie mandatée est intervenue la semaine du 23 au 27 avril.



Mandatée cette fois directement par la mairie, la société BLONDEL est intervenue Route de Pont de l'Arche pour remplacer le point d'éclairage accidenté en début d'année et surtout procéder à l'enfouissement de l'alimentation électrique entre deux lampadaires. Cette dernière opération a permis de remédier à une situation temporaire, restée en l'état depuis près de 18 ans, suite à l'affaissement de la marnière dans ce secteur.

Profitant de la période hivernale, Stéphane a réalisé quelques travaux en régie :

- ◆ Isolation du grenier de la mairie par la pose de laine de verre, les quelques centimètres d'isolant permettront de limiter la déperdition thermique et ainsi économiser quelques litres de fioul au niveau chauffage.
- ◆ Autre chantier, cette fois, c'est le vestiaire de la salle des fêtes qui a été rénové. La peinture vieillissante a laissé place à du carrelage mural. Ce coup de fraîcheur permet d'éclaircir ce local et facilite son entretien.



Ces deux chantiers ont été ponctuellement stoppés par la nécessité de traiter les épisodes neigeux que nous avons subi.

Le tracteur tondeuse acquis au printemps 2017 a donc été mis à contribution pour répandre pas moins de 700 kg de sel.

Vie associative

COMITE FESTIF

A l'occasion d'un échange en mairie, Mme Sandrine GOUY a fait part à la municipalité de la dissolution du Comité Festif . Prenant acte de cette malheureuse décision lors du conseil municipal du 29 mai , les élus remercient les bénévoles qui ont œuvré durant ces deux dernières années à l'animation du village. Espérant voir une nouvelle équipe se constituer, la mairie se chargera d'organiser l'arbre de Noël 2018 afin de pérenniser ce moment de convivialité au profit des enfants.

Afin de ne pas oublier un enfant né entre 2008 et 2018, les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître .



Calendrier associatif

Lundi 10 septembre : reprise cours gymnastique section Adulte

Mercredi 12 septembre : sortie au parc de Saint Léger en Bray « Les Grands Félin » organisée par le Club Soleil d'Automne

Jeudi 13 septembre : reprise cours de gymnastique section Sénior

Dimanche 16 septembre : 2^{ème} édition manifestation pédestre **COURIR AVEC SYLVIE POUR LA VIE**

Mercredi 31 octobre : soirée VAMPIRE proposée par l'ACEPS

Vendredi 07 décembre : arbre de Noël des enfants de la commune

Samedi 08 décembre : marché de Noël

Lundi 31 décembre : soirée saint Sylvestre organisée par la Gymnastique Volontaire



Repas des aînés

Fort de sa réussite en 2017 la municipalité a renouvelé le repas des aînés en avril Pas moins d'une trentaine de personnes du 3^{ème} âge a répondu à cette invitation.

Les clefs de la cuisine étaient remises à M Courtonne, qui a mitonné le repas servi bénévolement par Elise et Lana, deux jeunes filles de la commune.

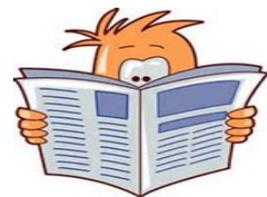
Mme Jeanine VASSEUR, 88 ans ,et M Rémi DEBOOS, 82 ans ,ont été les doyens de cette journée.

En fin de journée, chaque dame est repartie avec une rose offerte par la commune.

Date est déjà prise par l'édition 2019.



Vivre ensemble:



Tel le retour des hirondelles, il est de bon ton de rappeler quelques règles de vie en communauté :

- ⇒ par arrêté préfectoral il est interdit de brûler les déchets à moins de 50 mètres des bâtiments
- ⇒ le dépôt de déchets végétaux en dehors des bacs ou de la déchetterie est à proscrire



Déchetterie de La Haye-Malherbe - Rue de la Ravine

Mardi, jeudi, vendredi : 14 h à 18 h

Mercredi, samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

N'oubliez pas de vous faire établir une carte d'accès individuelle auprès des gardiens ou par courriel :

proprete.urbaine@seine-eure.com



- ⇒ le dimanche et les jours fériés, l'usage des matériels bruyants est fortement déconseillé,
- ⇒ l'entretien des clôtures végétales et des arbres en limite séparative et surplombant les voies publiques est demandé,

Dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse cf Loi N° 83.629 du 12 juillet 1983.



Faisons en sorte que le meilleur ami de l'homme soit également un bon voisin. En effet, les aboiements peuvent parfois gêner le voisinage. Si la peur du gendarme peut influencer l'attitude du maître, d'autres solutions existent tel que l'aide au dressage ou les colliers spéciaux pour canaliser TOUTOU et autre MEDOR dans leur rôle gardien, tout en préservant la tranquillité du quartier.

Secrétariat



Nous vous informons que durant la période estivale le secrétariat de mairie demeurera ouvert. Celui-ci sera fermé au cours du mois de septembre. Les permanences des élus seront quand à elles maintenues aux heures habituelles soit de 18h à 19h les mardis et jeudis.

Toutefois , en cas d'urgence vous pourrez joindre le Maire et son Adjointe sur leur téléphone personnel. Mr PICARD 07.82.24.84.01 ou Mme MARIE 06.14.67.05.17

Courriel : surtauville@wanadoo.fr,



Etat civil

Bienvenue à Melles Anais GORGE, Juline GODIN, Aligaëlle LORIOT et M Eden PERRE



PACS : le 15 avril 18 entre Mme BOUKLIFI Samia et M LUCAS Kevin

Décès: le 14 février M Claude LAROCHE et le 26 avril Mme Liliane PINGUE.

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux nés ainsi qu'aux nouveaux PACSES et présente ses condoléances aux proches des défunts.

Cérémonie du 08 mai



En présence d'une dizaine d'habitants, la municipalité a procédé à la 73 ème commémoration du 08 mai . Après lecture du message du ministère des anciens combattants, une gerbe a été déposée en mémoire des victimes de la seconde guerre.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert au sein du café Le Pt'it BISTROT.

Vacances d'été



La jeunesse au cœur de l'été 2018

Programme d'activités de loisirs pour l'enfance et la jeunesse du 9 juillet au 29 août 2018

Avec le portail famille Inscrivez vos enfants dans les centres de loisirs du territoire et réglez vos factures en quelques clics. Pour y accéder, rendez-vous sur le site de l'Agglomération Seine-Eure :

<http://www.agglo-seine-eure.fr/Le-portail-famille-pour-faire-vos-demarchesen-ligne>.

Centres de loisirs proches de la commune

Terres-de-Bord 3 - 12 ans « La Ruche » Rue des Forrières 02 32 40 32 61
alsh.terresdebord@seine-eure.com

Vraiville / Saint-Didier-des-Bois 3 - 12 ans Accueil de loisirs - 19 rue de la Mairie 02 32 50 87 60
alsh.vraiville@seine-eure.co



Le territoire intercommunal étant doté d'un bon nombre d'activités sportives de plein air, vous êtes invités à consulter le site internet de l'office de tourisme qui vous réservera bien des surprises pour passer d'excellentes vacances sans faire des kilomètres. <http://www.tourisme-seine-eure.com/fr>



seine
eure
tourisme



SURTAUVILLE A LA POINTE DE L'ALIMENTATION BIO

Notre village peut se réjouir d'avoir au sein de ses habitants deux fers de lances de l'alimentation bio de la région.



En effet, depuis 2012 Mélanie GOSSELIN associée à Marc BECQUET propose de la charcuterie artisanale commercialisée en boîtes de verre. Histoire de vous mettre l'eau à la bouche, vous aurez tout loisir de trouver directement sur leur point de vente situé 42 route de Venon à Surtauville, quelques unes de leur spécialités :

Pâté de campagne, Pâté à l'ail confit, Pâté au camembert, Rillettes au foie gras ou encore cassoulet et tripes

Horaires d'ouverture vendredi de 15h00 à 18h30 et samedi de 9h00 à 12h30

Site internet : <https://marcetmelanie.jimdo.com>

En complément de leur activité, depuis avril 2017 Mélanie et Marc accueillent tous les 15 jours, le vendredi de 17h30 à 19h15, le point de distribution des producteurs inscrits dans la démarche dite LOCAVOR. A ce jour 22 producteurs locaux proposent leurs produits par le biais de ce réseau de vente directe.

Sous réserve de s'inscrire et de passer commande préalablement sur le site <https://locavor.fr>, vous aurez la possibilité de vous constituer un panier à base de beurre, yaourts, fromages, pains, légumes frais, œufs, volailles et autres viandes.

Rendez-vous est donc donné aux amateurs de cuisine et du partage sur le site : <https://locavor.fr>



Angélique et Denis, habitants de la commune, vous proposent de vous affranchir de l'étape des fourneaux en passant directement ou presque à table.

Pour cela, ils vous mitonnent des plats à partir de produits également issus du terroir, vous n'aurez plus qu'à passer constituer et acheter votre repas directement dans la boutique sis 4 rue du Général De Gaulle à Louviers.

Angélique aura à cœur de vous présenter dans son magasin MY TRAITEUR BIO, ouvert depuis 2012, les mets élaborés par Denis avec leur fils Anthony.

Leur prestation ne se limitant pas au simple repas, ils pourront également vous constituer un apéritif dinatoire dont l'œuf mimosa ou les crêpes émerveilleront les papilles de vos convives.

L'ensemble de la gamme de plats est confectionné dans la cuisine installée sur le site des Haut Prés à le Val de Reuil. Ce site, propriété de la CASE au titre de la biodiversité abrite en outre un maraicher et un brasseur fournisseurs de la société.

En présence de M Bernard LEROY, Président de la CASE, de Mme BENAMARA, Adjointe au Maire de le Val de Reuil, c'est avec plaisir que M et Mme AUGER ont accueilli leur Maire et son épouse à l'occasion de l'inauguration le 07 juin de leur nouveaux locaux sur le site des Hauts Prés.

Entreprise qui à ce jour est la seule entité de ce type à être certifiée 100% bio de toute la Normandie.



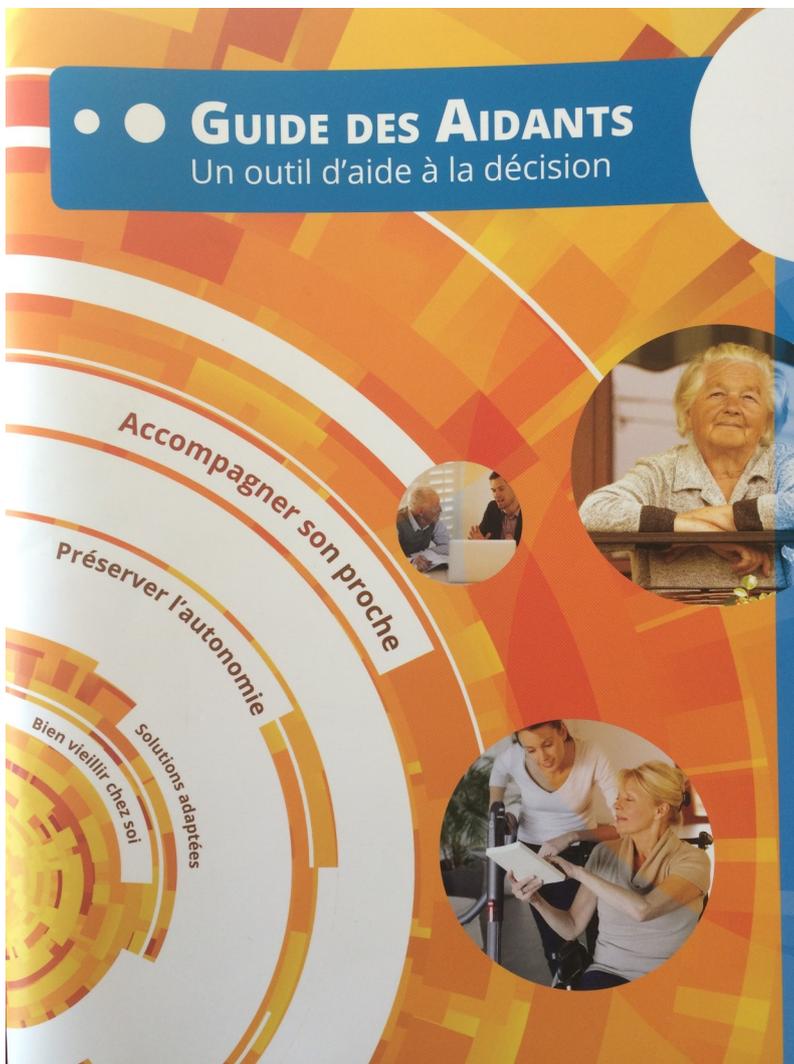
AIDE AUX AIDANTS

En charge de la gestion des personnes âgées et handicapées, le Département de l'Eure a élaboré un guide à destination des personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie.

Ce guide a été créé pour répondre aux questions que peuvent se poser les personnes usuellement appelées AIDANT.

Quelques exemples de questions :

- ◆ Celles-ci peuvent débuter dès le repérage de signaux d'alerte : il s'isole, oublie, perd ses repères, ne dort plus...
- ◆ Egalement à l'annonce d'une maladie : Et maintenant, comment fait on avec la maladie ?
- ◆ Accepter l'aide, le soutien d'une tierce personne (professionnelle, associative...) ?
- ◆ Rester à domicile devient difficile, que faire ?
- ◆ A force de l'aider, je n'en peux plus, je suis moi-même épuisé !!



Un jour ou l'autre, chacun d'entre nous peut être confronté à vivre cette situation.

La mairie se tient à votre disposition pour vous rencontrer et vous apporter les premiers renseignements.

Les services du Département par le biais de ses services sociaux (Centre Local d'Information et de Coordination) est l'un des principaux interlocuteurs dans le cadre de la gestion de l'Aide aux Personnes Agées et du Plan de Compensation au Handicap.

Pour notre commune le CLIC référent est celui de l'Unité Territoriale Est dont une antenne est basée à Louviers.

Vous pourrez prendre attache au 02.32.71.24.73

Vous trouverez également toutes informations utiles sur le site du Département à l'adresse suivante :

www.eure-en-ligne

Rubrique action sociale-personnes âgées

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Eure propose un nouveau service en ligne pour permettre aux usagers de suivre l'état d'avancement de leur demande ainsi que l'évolution de leur droit. <https://mesaidessociales.eure.fr>

Echos des animations



Le mercredi 11 avril, à l'occasion d'un passage en mairie M le Maire a eu tout loisir de rencontrer M GUINEBERT. Cette personne marchait sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Au fil de la discussion, notre ami, adhérent de l'association des Jacquets d'Eure et Loire précisa qu'il n'avait pas pu participer en 2017 à une sortie de groupe sur ce secteur et qu'il cheminait ainsi cette année tout seul. Bien heureux lui en a pris de s'arrêter discuter, il repartit enrichi du tampon de la commune.



Avant la trêve estivale la dernière séance pour la section sénior du club gymnastique volontaire est placée sous le signe de la détente à l'occasion du partage d'un déjeuner tiré du panier.

Mercredi 25 avril, l'association des parents d'élèves l'ACEPS proposait une journée sur le thème sur jeu de société. Durant cette journée, une petite centaine d'enfants petits et grands sont venus découvrir de nouveaux jeux



Sur suggestion de l'association SYL'VIE POUR LA VIE, Gilles SORIN, sportif handicapé, accompagné d'Isabelle BACHELET, animatrice du Comité Départemental Sport Olympique, est venu à la rencontre des élèves du groupe scolaire Claude Poirer présenter le sport et le handicap. L'intervention s'est déclinée en deux parties, une première dédiée à un temps d'échange en classe suivi d'un second en mise en situation d'handicapé.



Mardi 05 juin nos anciens étaient de sortie au Tréport, l'association SOLEIL D'AUTOMNE leur avait organisé une excursion en mer, visite du funiculaire et surtout un déjeuner où chacun a pu se restaurer autour d'un plat de moules frites



Vendredi 16 juin, les Petites Scènes posaient ses malles à Surtauville pour offrir le spectacle financé par la CASE. Une cinquantaine de personnes est venue à la rencontre des comédiens.



C'EST L'ÉTÉ ALORS UN PEU DE DETENTE

A ABEILLE AGRICOLE ANIMAL ARABLE ARATOIRE ARBRE ART B BÂTIMENT BATTEUSE BÊCHE BESTIAUX BÉTAIL BLÉ C CÉRÉALE CHAMPS	CLIMAT CULTURE D DENRÉE DÉPENSE DÉROBÉ E ÉLEVAGE ENGRAIS ÉRUDIT ESPÈCE ÉTABLE ÉTUDE F FAIBLE FAUCILLE FAUX FERMIER	FERTILE FOIN FORTE FOURCHE FOURRAGE FRUITS FUMIER G GÉNÉREUSE GENRE GERME GRAINE GRANDE GRIFFE H HOUE I INCULTE	L LÉGUME M MÂLE MESURE MODERNE MOISSONNEUSE MÛRE N NATURE P PAUVRES PELLE PERTE POCHE PLANTE POIS	PRÉCOCE PRÉS PRODUIT PROFIT PUR R RACE RÂTEAU RÉCOLTE RÈGLE RICHE RIZ S SAINTE SAISON SEIGLE SEMENCE SEMEUSE	SEP SILLON SILLONNEUR SOIN SOL T TÂCHES TALUS TERRE TOURBE TRACTEUR V VALEUR VARIÉTÉ VÉGÉTAL VIGNE
--	--	---	---	---	---

E	F	F	I	R	G	E	R	I	O	T	A	R	A	L	I	A	T	E	B
F	R	E	R	E	T	E	G	E	L	I	T	R	E	F	X	U	A	F	P
A	T	U	R	U	I	A	S	R	H	A	E	R	U	T	L	U	C	C	U
U	N	M	D	M	I	X	L	R	A	C	E	B	E	C	H	E	H	A	R
C	E	E	U	I	I	T	U	U	N	I	O	F	L	T	R	A	E	S	U
I	M	F	T	E	T	E	S	A	S	E	N	I	R	E	M	T	S	I	E
L	I	O	A	R	C	I	R	L	I	M	C	E	P	P	A	E	A	A	L
L	T	U	M	U	E	I	U	S	L	T	E	E	S	R	R	E	E	R	A
E	A	R	I	M	Z	P	O	D	L	B	S	S	P	V	E	H	T	G	V
T	B	C	L	M	O	I	S	S	O	N	N	E	U	S	E	C	R	N	I
A	V	H	C	I	N	L	G	R	N	R	E	A	B	R	E	I	O	E	G
B	N	E	S	M	O	D	E	R	N	E	P	L	T	R	E	R	F	C	N
L	E	I	G	S	P	D	U	G	E	N	E	R	E	U	S	E	A	N	E
E	E	L	M	E	N	E	E	P	U	G	D	A	O	V	R	E	I	E	N
T	B	A	O	A	T	E	L	N	R	M	L	H	P	F	A	E	B	M	O
L	R	S	R	C	L	A	T	L	R	E	E	E	S	E	I	G	L	E	L
O	U	G	A	B	I	E	L	E	E	E	S	P	L	A	N	T	E	S	L
C	O	R	A	I	R	R	V	A	R	I	E	T	E	T	L	U	C	N	I
E	T	R	E	R	N	E	G	A	R	R	U	O	F	N	O	S	I	A	S
R	A	E	L	L	I	E	B	A	T	T	E	U	S	E	M	E	U	S	E

PAROLE DE SURTAUVILLAIS



Bonnes vacances à tous